

Berne, le 23 février 2022



DOCUMENTS DU CONGRÈS

Date et heure **Mercredi 2 mars de 19 h 15 à 21 h 30**

Lieu **Hotel Bern**
Zeughausgasse 9
3011 Berne

**Sozialdemokratische Partei
des Kantons Bern**

**Parti socialiste
du canton de Berne**

Monbijoustrasse 61
Postfach/c.p. 2947
3001 Bern

T 031 370 07 80
F 031 370 07 81

sekretariat@spbe.ch
www.spbe.ch

Veuillez trouver en annexe les documents suivants :

-) Ordre du jour
-) Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour
-) Candidature pour la CdG

REMARQUE :

Les [mesures et ordonnances](#) actuelles de l'OFSP s'appliquent.

Chères et chers camarades,

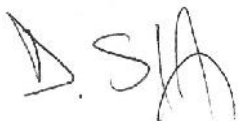
C'est avec un grand plaisir que je vous convie au congrès du PS du canton de Berne qui aura lieu le 2 mars 2022. La direction du parti a décidé d'organiser le congrès en présentiel à l'Hôtel Bern. Nous estimons qu'il est important que nous puissions nous rencontrer une dernière fois avant les élections. Malgré le relâchement des mesures sanitaires, nous vous prions instamment de rester prudents et de continuer à observer les règles de protection de l'OFSP en vigueur.

Le congrès sera en grande partie consacré aux élections au Grand Conseil et au Conseil-exécutif. Il restera 25 jours avant le scrutin du 27 mars, et nous voulons nous préparer comme il se doit à ces élections décisives. Elles détermineront si les programmes de démantèlement et les cadeaux fiscaux destinés aux riches imposés par la droite se poursuivront ou si le bien-être des personnes qui vivent ici sera au centre des préoccupations. Nous aurons ainsi le plaisir d'accueillir parmi nous Mattea Meyer, co-présidente du PS Suisse. Il est aussi important que le PS du canton de Berne se positionne comme le plus grand parti cantonal en vue des prochaines élections fédérales.

Il nous faut également repourvoir un siège vacant au sein de la CdG interne au parti. Nous déciderons ensuite des consignes de vote pour les votations du 15 mai. Sur le plan cantonal, il s'agira de se prononcer sur une modification constitutionnelle : à l'avenir, les projets populaires devraient primer sur les projets alternatifs du Grand Conseil. Sur le plan fédéral, nous voterons sur la loi sur la transplantation, la loi sur le cinéma et le développement de l'acquis de Schengen.

Je me réjouis de participer à un congrès qui promet d'être passionnant et espère vous y voir nombreux.

En toute solidarité,



David Stampfli,
Secrétaire dirigeant du parti

Destinataires :

- Les sections, les fédérations régionales, le Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur (Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-e-s du canton de Berne), les membres de la Commission de gestion, Mme la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des États
- Invités d'honneur, PS Suisse, Union syndicale du canton de Berne

ORDRE DU JOUR

<i>Heure</i>	<i>No</i>	<i>Points à l'ordre du jour</i>
19 h 15	1.	Ouverture et accueil Coprésidence
	2.	Élections pour le congrès - Scrutateurs/trices - Commission de vérification des mandats - Bureau électoral - Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)
	3.	Approbations - Ordre du jour - Règlement interne - Procès-verbal du congrès du 10.11.2021 (publié sur le site Internet)
19 h 30	4.	Élections au Conseil-exécutif et au Grand Conseil 2022
20 h 30	5.	Consignes de vote pour les votations du 15.05.2022
21 h 00	6.	Élection à la Commission de gestion
21 h 10	7.	Résolutions
21 h 20	8.	Divers
21 h 30	9.	Clôture du congrès

GESCHÄFTSORDNUNG / RÈGLEMENT

1. Stimmkarten / Cartes de vote

Die Stimmkarten werden am Parteitag bei der Mandatskontrolle persönlich abgegeben. Bei den Abstimmungen werden nur die Stimmkarten gezählt. Verlorene Stimmkarten werden nicht ersetzt.

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

2. Redezeit / Temps de parole

Begründung von Anträgen	5 Minuten
Développement de propositions	5 minutes
Begründung der Haltung der Geschäftsleitung	5 Minuten
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Diskussionsvoten	3 Minuten
Intervention au cours des discussions	3 minutes

3. Wortbegehren / Intervention

Delegierte, die das Wort wünschen, melden dies schriftlich mit dem beim Podium aufliegenden Formular «Wortbegehren» und übergeben dieses vollständig ausgefüllt dem Präsidium, bevor die Sitzungsleitung die RednerInnenliste geschlossen hat.

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire « Intervention » disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

4. Anträge / Propositions

Anträge müssen gemäss Statuten (Art. 7.3 b) 3 Wochen vor dem Parteitag beim Parteisekretariat eingereicht werden.

Les propositions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès.

5. Wahlen und Abstimmungen / Élections et votations

Wahlen und Abstimmungen finden nach Statuten (Artikel 9) statt. Bei mehreren Kandidierenden für das gleiche Amt erfolgt die Wahl schriftlich und geheim, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Mitglied aus dem Plenum beantragt. Die Abstimmungen finden in der Regel offen statt. Sie werden schriftlich und geheim durchgeführt, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Drittel der Stimmenden verlangt.

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidat-e-s briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

5. Resolutionen / Résolutions

Resolutionen müssen spätestens drei Wochen vor dem Parteitag auf dem Parteisekretariat eingereicht werden. Resolutionen zu Ereignissen der letzten zwei Tage vor dem Parteitag sind eine Stunde vor Parteitagsbeginn einem/einer der gewählten ParteisekretärInnen zu übergeben.

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un(e) secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

AFFAIRES DU CONGRES

Point 4 : Élections au Conseil-exécutif et au Grand Conseil 2022

Il restera 25 jours avant le scrutin du 27 mars, et nous voulons nous préparer comme il se doit à ces élections décisives. Elles détermineront si les programmes de démantèlement et les cadeaux fiscaux destinés aux riches imposés par la droite se poursuivront ou si le bien-être des personnes qui vivent ici sera au centre des préoccupations. Notre objectif : une vie digne pour chacune et chacun. Pour cela, il faut des conditions de travail équitables, une économie juste, une bonne formation, la protection sociale et un environnement préservé. Les autres partis ne se focalisent que sur certains de ces domaines, alors que nous, nous couvrons tout le spectre. Voter pour le PS, c'est bénéficier de l'ensemble de ce programme.

Notre campagne électorale pour les élections au Grand Conseil montre ce qu'une voix pour le PS glissée dans les urnes le 27 mars rendrait possible : l'égalité des chances dans la formation, une politique familiale moderne, une protection du climat socialement acceptable et un bon système de santé. C'est précisément dans ces quatre domaines que la marge de manœuvre cantonale est la plus étendue. Et c'est là que nous entendons particulièrement agir pour améliorer les conditions de vie de tous. Nous avons choisi le personnage de l'ours pour diffuser ce message auprès du plus grand nombre possible. Sa silhouette sympathique et emblématique de notre canton illustre la marche courageuse vers l'avenir de ses habitants et l'importance centrale de leur bien-être.

Infos supplémentaires sur les élections au Grand Conseil : <https://elections.psbe.ch>



Notre canton a besoin de retrouver une majorité rose-verte au Conseil-exécutif ! La politique prônée par la droite s'est largement distancée de la population. Au cours de la législature qui s'achève, elle a dû corriger son tir à plusieurs reprises après le succès des référendums lancés par le PS et les Verts. Aussi bien les cadeaux fiscaux pour les entreprises prévus dans la loi sur les impôts que les coupes de la loi sur l'aide sociale ou plus récemment l'extension des heures d'ouverture des magasins ont été rejetés dans les urnes. Le 27 mars, nous aurons l'immense opportunité de reconquérir la majorité rose-verte au Conseil-exécutif et de redonner au canton de Berne un visage plus social et plus écologique.

Infos supplémentaires sur les élections au Conseil-exécutif : <https://www.unquatuorcompetent.ch>



Point 5 : Consignes de vote pour les votations du 15.05.2022

Loi sur la transplantation

Le temps d'attente pour une transplantation d'organe doit être raccourci. C'est pourquoi le Conseil fédéral et le Parlement ont proposé de passer au principe du consentement présumé : les personnes qui refusent le prélèvement d'organes après leur décès doivent le déclarer. En l'absence de refus explicite, des organes et des tissus peuvent être prélevés après le décès. À ce jour, c'est le contraire qui prévaut : le prélèvement n'est possible que si la personne y a consenti (principe du consentement explicite). Il s'agit d'un contre-projet indirect à l'initiative populaire « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes ».

Proposition du comité directeur : voter oui

Loi sur le cinéma (Lex Netflix)

A l'avenir, les plateformes comme Netflix, Amazon ou Disney qui proposent des services de streaming devront consacrer au moins 4 % de leurs revenus réalisés dans notre pays dans la production cinématographique suisse. Cette mesure doit soutenir le cinéma suisse - selon la forme de la loi, cela représentera plus ou moins 30 millions supplémentaires par an. D'autres pays comme la France (25 %) ou l'Italie (20 %) connaissent déjà une telle taxe. Les sections jeunes des partis de droite ont lancé un référendum contre cette loi.

Proposition du comité directeur : voter oui

Développement de l'acquis de Schengen (Frontex)

L'agence européenne des frontières Frontex fait l'objet de critiques depuis des années en raison de refoulements illégaux et de violations des droits humains. Mais au lieu de mieux protéger les personnes ou de contribuer à la sécurité des voies d'évacuation, on nous propose de renforcer Frontex et d'isoler encore plus l'Europe. Il est prévu que la Suisse participe à ce renforcement à hauteur de 61 millions de francs – beaucoup plus que jusqu'à présent. Des organisations actives dans le domaine de la migration ont lancé un référendum contre cette décision. Le PS Suisse soutient ce référendum.

Proposition du comité directeur : voter non

Modification de la Constitution cantonale (les projets populaires priment sur les projets alternatifs du Grand Conseil)

Le Grand Conseil peut par un projet alternatif soumettre au peuple deux variantes à un projet généralement considéré comme nécessaire, et qui ne serait par ex. contesté que sur un seul point. En cas de votation populaire, les électeurs peuvent ainsi se prononcer de manière différenciée sur le point en question. Toutefois, comme selon le droit en vigueur le projet alternatif exclut dans le même temps un projet populaire, le Grand Conseil peut aujourd'hui adopter une proposition subsidiaire par choix tactique pour empêcher le dépôt d'une initiative populaire. Le Grand Conseil a décidé de changer cet état de fait. Pour ce faire, il convient de modifier la Constitution cantonale, ce qui exige un référendum populaire.

Proposition du comité directeur : voter oui

Point 6 : Élection à la Commission de gestion

Après avoir été élue haut la main à la préfecture de la région Berne-Mittelland l'automne dernier, Ladina Kirchen a démissionné de la Commission de gestion du canton de Berne (CdG). La direction du parti remercie Ladina pour son engagement pour le parti et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions de préfète.

Nous recherchons une personne pour lui succéder à compter du congrès du 2 mars.

Nous avons fort heureusement reçu une candidature appropriée. Barbara Egger-Jenzer, ancienne conseillère d'État et avocate, est intéressée à participer à la Commission de gestion. Son expérience politique et professionnelle sera un atout de poids au sein de cet organe.

Le dossier de Barbara se trouve en annexe.

Élection à la Commission de gestion du PS du canton de Berne

1. Données personnelles

Nom : Egger-Jenzer
Prénom : Barbara
Lieu : 3047 Bremgarten
Date de naissance : 22.09.56
Section : SP Bremgarten b. Bern



2. Activités politiques exercées jusqu'ici

1994 - 2002 Députée au Grand Conseil
2001 - 2002 Présidente du Grand Conseil
2002 - 2018 Conseillère d'État, directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie.
Présidente du Conseil-exécutif à trois reprises.

3. Mes motivations pour collaborer à la CdG du PS du canton de Berne

Je souhaite me réengager dans le parti, de préférence pour un travail dans les coulisses.
Une élection à la CdG comblerait mon désir de redonner au parti un peu de ce qu'il m'a apporté.